

## Anne-Marie Bertrand

Bibliothèque publique d'information,  
Service des Etudes et de la recherche

# CRIS ET CHUCHOTEMENTS

**L**E MOUVEMENT de modernisation qu'ont connu les bibliothèques publiques depuis une vingtaine d'années a réussi à modifier, aux yeux du public comme à ceux des élus, l'image de la bibliothèque. Ces vieux « *cimetières de livres* » (Charles Schmidt) qu'on brocardait avec constance sont devenus des bibliothèques attractives, fréquentables et fréquentées, ouvertes sur la ville, riches d'une offre diversifiée. Le public, les publics, s'y pressent, nombreux, divers, exigeants, pressés et bruyants.

Ce succès public est, évidemment, une source de satisfaction et de légitimité pour les bibliothécaires. Mais il entraîne aussi des excès, des dérives, des nuisances qu'on évacue peut-être un peu vite en parlant de « *la rançon du succès* ». Examiner cette question sous l'angle auditif est, peut-être, davantage qu'un exercice de style. Je m'y essayerai en décrivant trois mouvements – qui, bien sûr, ne sont pas aussi clairement opposés : la phase originelle où le silence était constitutif de l'essence de la bibliothèque, puis les métamorphoses de la modernisation, enfin les effets de l'intranquillité.

### Le silence de la bibliothèque

Le silence est un des éléments obligés du portrait des bibliothèques d'autrefois. Dans les romans qui décrivent des bibliothèques, Anne-Marie Chaintreau et Renée Lemaître ont relevé les termes « *les plus fréquents* : « souris », « poussière », « silence », *qui donnent le sentiment d'un passé révolu, puis « échelles », « piles », « labyrinthes » qui évoquent un univers difficile d'accès* »<sup>1</sup>. Elle poursuit : « (...) *Les bibliothèques sont souvent assimilées à des sanctuaires ou à des cimetières. Un élément est en grande partie responsable de ces comparaisons : le silence qui est de règle dans ces trois endroits* »<sup>2</sup>.

### Un silence religieux

Comme dans les sanctuaires et les cimetières, le silence qui règne dans les bibliothèques n'est en rien naturel et en tout culturel : il est religieux. Plutôt que de gloser sur les temples du savoir et les cathédrales de la connaissance, donnons la parole à Roger Chartier

pour une comparaison éclairante, à propos du projet de reconstruction de la bibliothèque du Roi par Etienne-Louis Boullée : « *Le modèle avoué par Boullée pour construire sa représentation est L'Ecole d'Athènes de Raphaël. Mais, d'une image à l'autre, grandes sont les différences (...). La perspective n'est plus organisée par un porche ouvert, une présence humaine, une parole créatrice – celle de Platon et d'Aristote entourés de leurs disciples –, mais elle converge vers une porte qui marque le seuil séparant le monde des profanes et des ignorants d'avec celui des élus du savoir (...)* »<sup>3</sup>. La frontière qui sépare le bruit du silence serait ainsi celle qui sépare le profane du sacré. Dans les lieux de culte comme dans les bibliothèques, on demande aux visiteurs de respecter le silence.

Le caractère sacré des bibliothèques procède, par extension, du caractère

1. Anne-Marie CHAINTREAU, Renée LEMAITRE, *Drôles de bibliothèques : le thème de la bibliothèque dans la littérature et le cinéma*, Cercle de la librairie, 1993, p. 34.

2. *Ibid.*, p. 39.

3. Roger CHARTIER, *L'Ordre des livres*, Alinéa, 1992, p. 71.

sacré du livre – et d'abord du Livre par excellence, la Bible. Sous l'Ancien Régime et au XIX<sup>e</sup> siècle, le livre est reconnu par les classes savantes et dominantes à la fois comme un outil et un signe d'appartenance, sa diffusion étant considérée comme inutile, voire nocive, auprès des « *classes laborieuses, classes dangereuses* ». La bibliothèque de cette époque reflétait ainsi tout naturellement la volonté de réserver son accès aux « bons » lecteurs. Claude Jolly décrit ainsi cette « *bibliothèque érudite* » : « *Implantation des équipements uniquement en centre-ville, absence de signalisation, salle de lecture conçue pour l'étude recueillie (...), accès indirect aux documents conservés dans des magasins, pas ou peu de prêts* »<sup>4</sup>.

Toute vie collective est régie par des codes, des conventions, des normes, des règles qui fixent les comportements habituellement admis par rapport au cadre (un bureau de poste, un supermarché, une bibliothèque) et par rapport aux individus (personnel et usagers). Le respect de ces normes implicites a pour objectif d'assurer le bon fonctionnement de ce qui est en train de se jouer (un dépôt sur un compte d'épargne, l'achat d'un baril de lessive, une recherche bibliographique) en projetant par ses regards, ses gestes, ses postures et ses paroles « *une image de soi convenable, un respect des autres approprié et une juste considération pour le cadre* »<sup>6</sup>. Ainsi, l'usager de la bibliothèque observe un certain nombre de

*temps une absence de maîtrise de leurs sentiments inconvenante* »<sup>8</sup> ; « *Toute conduite échappant à sa définition sociale est guettée par l'inconvenance. Elle peut susciter la honte de celui qui prend conscience d'avoir rompu un cadre établi et la gêne de celui qui est confronté à cet écart : une mauvaise odeur, une haleine trop forte, une attitude débraillée, un bruit incontrôlé, un fou rire, portant brutalement l'attention sur un corps qui doit demeurer discret, toujours présent mais dans le sentiment de son absence* »<sup>9</sup>.

### Un dispositif efficace

Ce cadre qui inspire la déférence est aussi verrouillé par un dispositif efficace de prévention des écarts à la norme.

Premier élément du dispositif : le bâtiment lui-même. Les salles publiques de bibliothèques sont conçues pour absorber le bruit (revêtement de sol, mobilier, faux plafonds...) et pour prévenir les fauteurs de troubles (agencement panoptique du mobilier, fausses caméras de surveillance, système anti-vol...).

Deuxième élément : les règles et règlements. Les règlements intérieurs comme les panneaux incitant au silence sont des armes beaucoup plus faibles que les règles usuellement (j'allais dire tacitement) admises et transmises par l'exemple, par des allusions ou par des attitudes<sup>10</sup>. L'ambiance silencieuse est, à elle seule, une puissante incitation à respecter le silence. Christian Baudelot évoque ainsi la Bibliothèque nationale : « *Elle concourt quant à elle, par l'action conjuguée de son architecture et de son climat intérieur, ses règles offi-*

***L'ambiance silencieuse est, à elle seule, une puissante incitation à respecter le silence***

Après la Seconde Guerre mondiale, le statut du livre bascule et la lecture devient désirable pour tous : c'est désormais l'absence de lecture qui est redoutée, signe et symptôme de la fragilité du « *livre concurrencé* »<sup>5</sup>. Simultanément, le dispositif de sélection mis en œuvre dans les bibliothèques est vigoureusement condamné et est prôné un nouveau modèle de bibliothèque, ouvert, accueillant, « *banalisé* », modèle globalement encore en vigueur aujourd'hui.

### Un comportement silencieux

Les normes de comportement dans un lieu public sont à la fois précises et informulées. Deux aspects nous intéressent ici : le respect des règles de l'étiquette et les rites d'évitement.

conventions en usage dans les lieux publics : il respecte les normes de distance (ne parle pas trop près du bibliothécaire, ne le touche pas, ne s'assied pas sur son bureau), utilise les codes de communication (« *Bonjour* », « *Excusez-moi* »), manifeste gestuellement sa bonne volonté (sourit, hoche la tête, remercie). Ce comportement habituel souffre des exceptions, qui peuvent être soit des manifestations de l'ignorance de l'étiquette, soit des agressions volontaires – j'y reviendrai.

A ces règles usuelles de l'étiquette s'ajoutent les rites – eux aussi habituels – d'évitement. Protéger son territoire personnel dans un lieu public exige en effet le recours à divers comportements : la mise à distance (deux inconnus ne s'assoient pas côte à côte, on s'installe d'abord aux places de coin des tables), l'évitement du regard (« *Regarder fixement, c'est en effet envahir un territoire, c'est une impertinence ou un acte hostile* »<sup>7</sup>), l'effacement volontaire du corps (absence d'odeurs et de bruits).

Les infractions à la norme sont considérées comme inconvenantes : « *Ceux qui parlent fort, qui crient ou qui chantent empiètent sur le droit des autres à la tranquillité et révèlent en même*

4. Claude JOLLY, « L'Espace des bibliothèques publiques au XX<sup>e</sup> siècle et les pratiques de lecture », in : *Espaces de la lecture*, sous la dir. d'Anne-Marie Christin, Retz, 1988, p. 112-113.

5. Sur cette histoire, on se reportera à *Discours sur la lecture*, l'indispensable ouvrage d'Anne-Marie CHARTIER et Jean HEBRARD, paru en 1990 à la BPI.

6. Erving GOFFMAN, *Les Rites d'interaction*, Minuit, 1974, p. 102.

7. Erving GOFFMAN, *Les Cadres de l'expérience*, Minuit, 1991, p. 365.

8. Erving GOFFMAN, *Les Rites d'interaction*, op. cit., p. 73.

9. David LE BRETON, *Anthropologie du corps et modernité*, PUF, 1990, p. 131.

10. Bien sûr, les règlements ne sont pas seulement des chiffons de papier et les bibliothèques peuvent aussi exercer des mesures coercitives à l'égard de leurs usagers (amendes, expulsions, dépôt de plaintes...). Mais ces cas ne jouent que faiblement dans le maintien ou le rétablissement du silence – si ce n'est pour montrer que l'institution a un réel pouvoir.

cielles et ses codes officieux, à produire, chez les lecteurs qu'elle a élus, des normes qui façonnent peu à peu et de façon durable leurs comportements et leurs façons de travailler »<sup>11</sup>.

Le troisième élément du dispositif est sans doute le plus efficace : c'est l'auto-contrôle des usagers. Les nouveaux venus, dans les lieux culturels comme ailleurs, observent le comportement des habitués et s'y conforment – faute de quoi, ils sont ramenés dans le droit chemin. « Lorsque quelqu'un enfreint volontairement ou non l'une des règles de l'étiquette, on peut voir les autres personnes présentes se mobiliser afin de restaurer l'ordre cérémoniel, un peu comme ils le feraient pour toute autre transgression » écrit Erving Goffman<sup>12</sup>. Et Jean-François Barbier-Bouvet, à propos des lieux culturels antérieurs à la BPI : « Comportements et attitudes

ainsi un élément majeur dans le contrôle du respect des normes de comportement.

Le cours ritualisé de ce fleuve silencieusement tranquille s'est brusquement transformé – à l'instigation des bibliothécaires.

## « Il convient d'éviter les trop longs silences... »

Le nouveau modèle de bibliothèque publique, mûri dans les années 1960 et mis en œuvre couramment à partir des années 1970, décline le principe de déségrégation des publics et des collections. Il est la principale cause de ce basculement du silence vers le bruit. Non seulement l'organisation

« section étude » qui abrite ses boiseries au premier étage, l'étage noble, et d'autre part la « section de prêt » qui se cache (que l'on cache) sous l'escalier ; d'une part, les collections prestigieuses et d'autre part les romans de quatre sous.

Michel Bouvy : « *Le développement de nos bibliothèques s'est poursuivi jusqu'à présent en fonction de l'existence de deux publics différents : un public d'élite composé pour une grande partie de « professionnels » de la lecture et un public « populaire » dans le plus mauvais sens du terme (...). Or, depuis trente ans, la distinction, si tant est qu'elle a réellement existé et qu'elle n'était pas la conséquence d'une conception conservatrice de la profession, a définitivement disparu avec la démocratisation de l'enseignement et l'évolution sociale* »<sup>15</sup>.

Cette dichotomie (ce cloisonnement) entre les locaux, les collections et les publics va être radicalement combattue : pour toucher un public, le public utopique de la bibliothèque, il convient d'unifier les collections (et donc de supprimer à la fois les sections étude et les bibliothèques populaires) et les locaux (et donc de concevoir la bibliothèque sur le modèle américain de la « one-room library »).

Cette « bibliothèque utopique », dit Claude Jolly, « affirme l'égalité des citoyens en terme d'offre de lecture et surtout postule l'homogénéité des pratiques de lecture (...). Selon cette conception, les services publics de la bibliothèque sont compris comme un espace ouvert, unique et multifonctionnel »<sup>16</sup>.

Le décloisonnement des espaces, dont on attend le décloisonnement des publics, est largement évoqué dans la littérature professionnelle. Citons, par exemple, *Le Métier de bibliothécaire*, qui dénonce « une certaine conception élitiste de la lecture publique, accentuée par la séparation des fonds

## Le décloisonnement des espaces, dont on attend le décloisonnement des publics, est largement évoqué dans la littérature professionnelle

de ceux qu'on y côtoie vous rappellent constamment, si vous n'en partagez pas les normes, votre propre étrangeté en ces lieux ; quand ils ne vous signifient pas par des signes sans ambiguïté que nous n'êtes pas à votre place, c'est-à-dire à votre classe : par exemple, dans les salles de musée ou les bibliothèques d'étude, les regards désapprobateurs ou les toussotements de rappel à l'ordre à l'égard de ceux qui « se tiennent mal », qui parlent trop fort, etc., c'est-à-dire qui rompent la norme tacite de discrétion et de révérence propre à ces établissements culturels »<sup>13</sup>. La coprésence des individus est

architecturale va pousser à cette transformation, mais, de surcroît, la bibliothèque va se revendiquer lieu de paroles et de rencontres. Comme si les bibliothécaires, désireux d'instaurer une nouvelle relation (amicale, détendue, conviviale) avec le public, redoutaient le silence : « Il convient d'éviter les trop longs silences, car ils risquent de trahir que l'on n'a rien en commun, ou que l'on est incapable de trouver quoi se dire » indique Erving Goffman<sup>14</sup> à propos d'interlocuteurs qui ne se connaissent pas bien.

## La bibliothèque décloisonnée

Les promoteurs de la bibliothèque moderne disent que les bibliothèques n'étendront pas leur public, resteront réservées à une élite et ne rempliront donc pas leur rôle tant que ne sera pas brisée l'ancienne opposition entre deux modèles : d'une part la bibliothèque savante réservée au public lettré et d'autre part la bibliothèque populaire ouverte à tous, c'est-à-dire à bien peu ; d'une part encore, la

11. Christian BAUDELOT, Claire VERRY, « Profession : lecteur ? » in : *Bulletin des bibliothèques de France*, 1994, n° 4, p. 17.

12. Erving GOFFMAN, *Les Rites d'interaction*, op. cit., p. 102.

13. In : Jean-François BARBIER-BOUVET, Martine POULAIN, *Publics à l'œuvre*, BPI, 1986, p. 140.

Ce contrôle social appuyé sur « l'entre soi » est accentué aux États-Unis, dit encore Erving Goffman, par l'homogénéité des publics, par classes, races et sexes, telle que l'encourage la société urbaine américaine. Cette remarque est pour partie applicable à la France.

14. Erving GOFFMAN, *Les Rites d'interaction*, op. cit., p. 35.

15. Intervention au colloque franco-belge « Perspectives d'avenir de la lecture publique en France », Lille, 14-16 novembre 1966.

16. Claude JOLLY, « L'Espace des bibliothèques publiques au XX<sup>e</sup> siècle et les pratiques de lecture », op. cit., p. 113.

d'étude et des sections de prêt »<sup>17</sup>. Ou Jacqueline Gascuel qui argumente sur le symbolisme des choix architecturaux : « La salle de lecture ne saurait être un lieu clos, distant, réservé à une élite intellectuelle, elle est un complément naturel des services de prêt d'où elle demeurera facilement accessible (...). Il s'établit assez naturellement dans l'esprit du public une hiérarchisation des lieux en fonction de leur éloignement par rapport à l'entrée des locaux : le saint des saints, là où se réfugie le savoir le plus difficile, le document le plus précieux, là où dans le silence mûrit la réflexion, c'est, d'évidence, loin de la zone bruyante qui s'ouvre sur la rue et incite le passant à entrer »<sup>18</sup>. D'où la nécessité de lutter contre cette hiérarchisation implicite du distant et du proche, du haut et du bas, du silence et du bruit.

Cette organisation des espaces publics de la bibliothèque dans un volume unique est désormais très fréquente. Elle permet de répondre aux objectifs de décroisement, de transparence, de visibilité autour d'un escalier-pivot (Arles), d'un cube central (Angers), d'un puits de lumière (Nantes), d'une verrière (Nevers)... La volonté de dé-hiérarchisation est un des éléments de l'entreprise de désacralisation de la bibliothèque, entreprise qui s'exerce d'abord par le biais « d'une architecture ouverte et, si possible, banalisée, qui doit d'abord ne pas intimider le public »<sup>19</sup>. Ce passage d'un lieu sacré (la bibliothèque érudite) à un bâtiment profane (la bibliothèque utopique) pourrait être illustré symboli-

quement par la transformation, à Rezé, d'une église désaffectée en médiathèque.

### La bibliothèque oralisée

Ce parti pris architectural est, selon Eugène Morel, le parti de la vie contre la mort : « L'architecture d'une gare ne peut être celle d'un tombeau »<sup>20</sup>. Il est aussi le parti de la parole contre le silence. Car les bibliothèques se veulent désormais lieu de paroles – comme lieu d'animation, comme lieu de médiation et comme lieu de sociabilité.

La bibliothèque, dit Jacqueline Gascuel, a besoin de lieux d'animation « pour raconter des histoires..., pour

les activités d'expression..., pour faire travailler une classe tout entière..., pour présenter une exposition..., pour organiser un jeu, un débat, une rencontre »<sup>21</sup>. Jean-Pierre Séguin, concepteur de la BPI, renchérit : la BPI se doit de « susciter des occasions de réunions et de rencontres, organiser des expositions nombreuses et souvent renouvelées, toujours tenues à un haut niveau de qualité. Il faut veiller à ce que ces

activités n'apparaissent pas comme annexes ; au contraire, elles doivent être indissociables de la lecture-travail et contribuer à faire de la bibliothèque une sorte d'université libre, à la portée de tous »<sup>22</sup>.

La bibliothèque se veut aussi lieu de médiation non seulement entre les œuvres et les lecteurs (c'est-à-dire bien souvent entre les auteurs et leurs lecteurs), mais entre les bibliothécaires et les usagers. Une véritable pédagogie de la bibliothèque s'est mise en place, qui complète et encourage la mise en relation entre les usagers et les collections. Le bibliothécaire parle, accueille, explique, conseille, montre, guide. Depuis la généralisation du libre accès et la quasi-disparition concomitante des bulletins de communication, les rapports entre les bibliothécaires et les usagers se sont oralisés. Francis Marcoin le croit : « Les bibliothèques tendent à rompre au moins provisoirement avec cette solitude publique qui les caractérise. Traditionnellement lieux de silence, elles aspirent à ne plus se vouer simplement à la consultation ou à l'emprunt. Elles réhabilitent fortement la parole, l'échange,

les médiations »<sup>23</sup>. Et Christian Tessier le souhaite : « Il n'en reste pas moins possible d'imaginer que la présence des personnels puisse avoir, aussi, une fonction pédagogique, tant il semble peu probable que la seule organisation de l'espace transforme les habitudes et les attitudes des « exclus de la lecture » (...). Elle [cette fonction pédagogique] suppose que ceux qui s'occupent des livres en lisent, mais aussi qu'ils en parlent, et

17. Edition 1988, Cercle de la librairie, p. 279.

18. *Un espace pour le livre*, 2<sup>e</sup> ed., Cercle de la librairie, 1993, p. 32 et 37.

19. Michel MELOT, « De nouveaux espaces pour de nouveaux médias », in : *Histoire des bibliothèques françaises*, t. 4 : *Les bibliothèques au XX<sup>e</sup> siècle*, sous la dir. de Martine Poulain, Promodis, Cercle de la librairie, 1992, p. 551.

20. Eugène Morel et la lecture publique, BPI, 1993, p. 94.

Will Eisner rejoint, on le voit, l'analyse de Morel.

21. Jacqueline GASCUEL, *Un espace pour le livre*, op. cit., p. 23.

22. Jean-Pierre SEGUIN, *Comment est née la BPI*, BPI, 1987, p. 52.

23. Francis MARCOIN, « La bibliothèque, fille ou sœur de l'école ? », in : *Le Français aujourd'hui*, n° 102, 1993, p. 12.

qu'ils contribuent à faire, ainsi, de cet espace un lieu de dialogue qui replace le livre dans les réseaux d'une parole vive dont l'exercice soit quotidien »<sup>24</sup>.

Enfin, la bibliothèque se veut lieu de sociabilité. Aujourd'hui, elle est lieu de rencontres et de rendez-vous. On y vient en couple, en famille, en bande, avec sa mère, son grand frère, les copains, sa classe, ses enfants... On y demande des renseignements. On y prépare un exposé d'histoire avec une copine ou un devoir de maths avec son cousin. On y rit en regardant un film, on y chantonne en écoutant un disque. On demande de la monnaie, on explique à un novice comment marche l'écran du catalogue, on emprunte un stylo, on donne l'heure. Les bébés rient – ou pleurent. Les poussettes grincent, le système anti-voil siffle, les portes claquent et les téléphones sonnent. Le haut-parleur annonce la fermeture prochaine et le personnel lance à la cantonade : « On ferme ! »<sup>25</sup>.

Cette parole encouragée, ce bruit toléré sont considérés comme le signe de la réconciliation entre la bibliothèque et ses publics. Le signe de leur ouverture à tous (même si on sait les limites d'une telle affirmation) : « Le lecteur, à la limite, doit pouvoir être bruyant, couché, illettré même. En tout cas, sans donner dans la caricature, il n'est plus ce sage érudit dont la place est réservée et qui lit sans broncher du matin jusqu'au soir »<sup>26</sup>.

## « Le bruit, c'est le son élevé au rang de stress »

Le succès public des bibliothèques s'est traduit par une forte fréquentation journalière – des entrées de 2 000, 3 000, 4 000 personnes par jour ne sont pas rares. Et cette fréquentation importante se fait dans un lieu où est valorisé le discours. Cette conjonction entre un grand nombre d'usagers et l'acquiescement institutionnel à la parole publique peut entraîner une inversion des signes. Certes, le silence des bibliothèques traditionnelles scellait leur insuccès. Mais la foule et la parole génèrent du

bruit et le bruit est une nuisance, comme le souligne David Le Breton : « Un canevas ininterrompu de sons ne cesse d'imprégner le cours de l'existence et lui donne son aspect familier. Mais c'est sous la forme d'un désagrément, le bruit, que le son apparaît le plus souvent à la conscience des contemporains. Le

qui étaient un peu bruyantes » ; « Plus la journée s'avance plus la concentration est un peu difficile à obtenir, donc j'ai une espèce de stratégie comme ça de reculer vers les coins isolés pour pouvoir pas avoir de bruit, être tranquille » – alors que d'autres usagers trouvent la BPI peu bruyante : « Finalement je trouve qu'il y a moins de bruit qu'à la

**Cette parole encouragée, ce bruit toléré sont considérés comme le signe de la réconciliation entre la bibliothèque et ses publics**

bruit est ce qui gêne le plus l'homme au long du quotidien, c'est le son élevé au rang de stress »<sup>27</sup>.

Depuis quelques années, grandit ainsi le soupçon, ou la simple constatation, que, dans les bibliothèques, le son est devenu bruit. Ce soupçon engendre deux craintes, l'une fonctionnelle, que les bibliothèques ne soient plus des lieux où l'on puisse travailler, l'autre symbolique, que l'excès de désacralisation ne soit finalement qu'une profanation.

## Le silence industriel

Comment travailler dans ces espaces décloisonnés, où les allées et venues, les conversations et les brouhahas ambiants rendent la concentration difficile ?

Les lecteurs s'en plaignent relativement peu, semblant plus redouter les mouvements que le bruit. Ainsi ces lecteurs de la BPI : « J'ai du mal à me concentrer ici, c'est trop grand, les gens bougent » ; « C'est pas très confortable de lire ici à la bibliothèque, y'a beaucoup de passage des gens et en plus je suis, j'étais à côté de personnes

Sorbonne », ou même pas assez bruyante : « J'aime pas vraiment travailler en bibliothèque (...). Chacun est dans sa bulle, faut pas parler pour pas déranger »<sup>28</sup>.

Les bibliothécaires sembleraient presque plus soucieux de ce problème. Ici, ils dénoncent un échec architectural : « Le fond sonore est à la limite du supportable » ou, au contraire, soulignent une réussite, qui a su produire « une impression d'industrielle silence »<sup>29</sup>. Là, ils plaident pour les usagers : « Les étudiants souhaitent trouver réunies toutes les conditions favorables au travail intellectuel : place suffisante, calme, silence, horaires les plus étendus possibles »<sup>30</sup>. Ailleurs, ils programment des espaces de travail différenciés selon le niveau sonore : « Une première salle (...) tolère un seuil convenable de niveau de conversation. Une deuxième salle, dite d'étude, est consacrée à la concentration et au travail individuel, le silence y est de règle. Une troisième salle (...) peut être confiée à des groupes constitués »<sup>31</sup>.

24. Christian TESSIER, *Ceci n'est pas un livre : remarques et notes sur les livres, la culture et les bibliothèques*, Marseille, CRFCBLD, 1988, p. 87.

25. Je n'évoque ici que l'environnement sonore habituel et non les cas de perturbation volontaire, lorsque des bandes poussent des cris, insultes et hurlements divers.

26. Michel MELOT, « L'Architecture », in : *Techniques & Architecture*, n° 384, 1989, p. 77.

27. David LE BRETON, *Anthropologie du corps et modernité*, op. cit., p. 111-112.

28. Entretiens cités in : Martine NAFFRECHOUX, *Faits et gestes de la lecture à la Bibliothèque publique d'information du Centre Georges Pompidou*, Rapport multigr. 1987.

29. Jacqueline GASCUEL, *Un espace pour le livre*, op. cit., p. 240 et 361.

30. Pierre CARBONE, « La communauté universitaire », in : *Les bibliothèques dans l'université*, sous la dir. de Daniel Renoult, Cercle de la librairie, 1994, p. 126.

31. Thierry GIAPPICONI, « Un espace de liberté intellectuelle », in : *Argos*, n° 12, avril 1994, p. 56.

Le mouvement de décloisonnement des locaux semblerait aujourd'hui freiné, voire inversé, au profit de la constitution d'espaces de travail – silencieux. Loin de reconstituer une ségrégation des publics, ce mouvement marquerait, au contraire, la prise en compte de la diversité des publics et des besoins grandissants en documentation – y compris dans des secteurs de la population qui n'en ont ni la tradition familiale ni les possibilités d'accompagnement.

### Le bruit irrespectueux

L'entreprise de banalisation, de démythification des bibliothèques aurait-elle réussi au-delà de toute espérance ? Voilà que les acteurs, élus, bibliothécaires, lecteurs ou architectes réclament un retour au silence, voire au sacré.

Ces acteurs manifestent quelque réserve devant l'appropriation (trop ?) accomplie des locaux : « *Le Dolois/la Doloise aime la société : il/elle le montre en signalant haut et fort sa présence, malgré tous les logos invitant à la discrétion. Jusque dans la salle d'étude, il faut avec tact engager les habitués comme les novices à baisser d'un ton* » ; « *Le mercredi et le samedi, la bibliothèque tient plus de la grande surface que du salon littéraire* »<sup>32</sup>.

Michel Melot, lui, cite Charles Hernu, maire de Villeurbanne, parlant à la radio de l'ouverture de la Maison du livre, de l'image et du son (1988) : « *Il faut venir à la bibliothèque comme on irait dans une cathédrale* »<sup>33</sup>.

Mais l'expression la plus nette de ce « retour du religieux » est, tout normalement, liée à la Bibliothèque nationale – d'aujourd'hui ou de demain. Les lecteurs interrogés par Christian Baudelot réagissent selon l'ancienneté de leurs relations avec l'établissement : « *Les universitaires chevronnés et les lecteurs dotés d'une ancienneté plus canonique [se plaignent surtout] du*

*bruit des portes et... des autres lecteurs, jugés « beaucoup trop nombreux », ainsi que de l'irrespect du grand public pour les livres* »<sup>34</sup>. Quant à Dominique Perrault, architecte de la Bibliothèque de France, il décrivait ainsi son projet naissant : « *Tout ce réseau est tissé pour amener le lecteur, novice ou initié, vers le cœur de l'édifice, vers des lieux protégés et protecteurs. Parcours initiatique allant du bruit vers le silence, de l'information de consommation à celle de sélection, une promenade qui plonge le lecteur dans un voyage exploratoire au sein du savoir de l'humanité* »<sup>35</sup>.

A travers le prisme de cette brève analyse auriculaire, on pourrait ainsi distinguer trois positions à l'égard des bibliothèques actuelles.

D'une part, le mouvement dominant est bien toujours celui d'ouvrir largement les portes de la bibliothèque et d'accueillir tous les publics, même si cette coprésence de l'écolier et du chercheur, du livre et du film, des adolescents et des retraités, du candidat bachelier et du boulimique de bandes dessinées ne va pas sans problèmes.

34. Christian BAUDELLOT, Claire VERRY, « Profession : lecteur ? », *op. cit.*, p. 14.

35. Dominique PERRAULT, « Une place pour Paris, une bibliothèque pour la France », in : *Bibliothèque de France, Premiers volumes*, Carte Segrete, 1989, p. 118.

Deux positions critiques postulent le mal-fondé de cette accumulation des objectifs – ou du moins l'inadéquation de la façon dont elle s'exprime.

Chez les uns, on distingue une relative inquiétude, un relatif dépit devant les effets du mouvement de modernisation des bibliothèques. La bibliothèque modernisée ne serait pas le lieu utopique du savoir partagé et de la lecture discutée mais une accumulation bruyante et brouillonne, dépourvue de sens, de collections, de services et de publics. Accumulation qui ne serait que le reflet fidèle, le miroir naïf du monde du dehors – et qui, par là-même, trahirait certains objectifs de la bibliothèque.

Chez les autres, se fait entendre un appel à un retour vers une (relative) sacralisation de l'institution, à travers ses traductions architecturales comme à travers le vocabulaire initiatique dont on la pare – avec, cachée et honteuse mais bien réelle, l'idée de sélection. Finalement, comme il était doux d'être entre soi !

La question, peut-être anecdotique, du bruit dans les bibliothèques nous permet finalement d'identifier deux oppositions au modèle actuel de bibliothèque publique. L'une n'y verrait que la chambre d'écho du tapage ambiant, l'autre appellerait à la protection des élites. Le débat sur les missions et les objectifs de la bibliothèque, on le voit, est loin d'être clos.

Septembre 1994

32. Dossier « Publics », in : *Interlignes*, n° 8, 1988, p. 16 et 31.

33. In : *De nouveaux espaces pour de nouveaux médias*, *op. cit.*, p. 552.